

**L'“IDENTITÉ NATIONALE” DANS
L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE
NOTE SUR UN PROBLÈME**

PAR

Gérard NOIRIEL

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Le dernier livre de Fernand Braudel¹ est, à ma connaissance, le premier ouvrage écrit par un historien de premier plan, qui ait repris dans son titre même, le terme d'“identité nationale”. Si l'expression est récente, la recherche historique s'est néanmoins intéressée au problème qu'elle recouvre depuis le début du XIX^e siècle. Après avoir retracé succinctement les grandes étapes de cette réflexion, je montrerai pourquoi les conclusions auxquelles elle a abouti n'ont jamais été très convaincantes et je proposerai quelques pistes de recherche susceptibles d'appréhender la question sous un autre angle.

**I - MICHELET ET RENAN, PÈRES-FONDATEURS DE LA
RÉFLEXION HISTORIENNE SUR “L'IDENTITÉ NATIONALE”**

Tous les historiens qui ont publié des “histoire de France” n'ont pas été nécessairement préoccupés par le problème de l'identité nationale. Pour qu'on puisse parler de réflexion identitaire, il faut en effet que l'unité nationale apparaisse non pas comme un présupposé, une réalité donnée au départ, mais comme un *problème*. Parmi les recherches historiques répondant à cette exigence, je n'ai retenu que celles qui présentaient une articulation des deux dimensions essentielles qui, selon Paul Ricœur, définissent l'identité des per-

1. Braudel (F.), *L'Identité de la France*, Arthaud-Flammarion, 1986, t.1.

sonnes². La première concerne ce qu'il appelle "*l'identité du même*". C'est l'identité au sens objectif du terme pourrait-on dire. Elle se prouve grâce à un travail d'identification visant à dégager (surtout grâce à la méthode comparative) les traits pertinents qui définissent X à la fois comme un et comme unique. La deuxième dimension concerne "*l'identité de soi*". Elle concerne la forme pronominale de l'identification, au sens où l'individu s'identifie à une image de lui-même qui suppose une continuité dans le temps, une mémoire, bref la présence de son passé dans son présent. C'est la dimension subjective de l'identité, qui met en jeu à la fois des éléments conscients et inconscients.

C'est sans doute parce qu'il est le premier à avoir explicitement défini la France comme une "personne" que Michelet a réussi, pour la première fois, à intégrer les principaux éléments qui composent l'identité personnelle dans sa définition de la nation. Je me limiterai ici à l'analyse du *Tableau de la France*³ qui constitue le Livre III de sa volumineuse *Histoire de France*, car il contient déjà l'essentiel de la problématique qu'il développera par la suite. Dans cet ouvrage, Michelet commence par explorer "*l'identité du même*" en partant à la découverte des différentes régions de France. Ce qui lui permet, chemin faisant, de dégager les caractères originaux de son "personnage". Mais s'il peut affirmer dans la conclusion du livre que "*l'Angleterre est un empire ; l'Allemagne un pays, une race ; la France est une personne*"⁴, c'est parce qu'il combine cette description géographique avec une réflexion sur l'"*identité de soi*". La nation française est une parce qu'elle a conscience de son passé. Grâce aux luttes historiques qu'elles ont menées côte à côte contre l'adversaire commun, les différentes races qui peuplaient l'ancienne France se sont progressivement fondues au sein d'une même "nationalité" (terme qui correspond chez Michelet à ce que nous appelons aujourd'hui l'identité nationale). "*A force de se serrer contre l'ennemi, les provinces se sont trouvées un peuple. C'est en voyant de près l'Anglais qu'elles ont senti qu'elles étaient la France. Il en est des nations comme de l'individu, il connaît et distingue sa personnalité par la résistance de ce qui n'est pas elle, il remarque le moi par le non-moi*"⁵. La France apparaît ainsi à Michelet comme un organisme évolué qui s'est développé sous l'impulsion d'un "centre nerveux" (la capitale) ayant intégré progressivement les éléments périphériques. C'est ce qui l'amène à conclure que la France est le "*pays du monde où la nationalité, où la personnalité nationale se rapprochent le plus de la personnalité individuelle*". Michelet souligne néanmoins que les provinces restent fortement marquées par leur passé car les caractères des races initiales n'ont pas totalement disparu. S'il insiste sur ce point, c'est surtout pour prouver que "l'identité nationale" n'est pas une réalité figée, définie une fois pour toute, mais un combat dialectique entre les périphéries et le centre, l'ombre et la lumière, le passé et le présent,

2. Ricœur (P.), *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990.

3. Michelet (J.), *Le Tableau de la France*, Olivier Orban, rééd. 1987, avec une préface de Georges Duby.

4. *Ibid.*, p. 137.

5. *Ibid.*, p. 126.

les forces du mal et les forces du bien⁶. C'est parce qu'à ses yeux la France incarne ce processus et que celui-ci est, par définition, sans fin que Michelet peut affirmer qu'elle est devenue "*la patrie de l'universel*".

La réflexion de Michelet sur "l'identité nationale" est à bien des égards fondatrice. Les générations ultérieures d'historiens ne pourront plus aborder cette question sans y faire référence. Néanmoins, l'analyse développée par Renan dans sa célèbre conférence de 1882 sur la nation⁷, autre texte emblématique, illustre sur le fond une rupture décisive par rapport à son prédécesseur. Avant d'entrer dans le détail de l'analyse, il faut dire un mot des bouleversements qu'a connus la société française entre le milieu et la fin du XIX^e siècle. Le plus important concerne l'intégration des classes populaires au sein de l'Etat-nation. Avec l'épanouissement du suffrage universel sous la III^e République, c'est le principe démocratique qui a triomphé. Comme l'a noté Carl Schmitt⁸, la légitimité politique de la monarchie reposait sur l'acceptation d'une différence qualitative, une différence d'essence, entre le souverain et ses sujets. Avec la démocratie (telle que la définit par exemple J.J. Rousseau), c'est, à l'inverse, le principe d'identité entre gouvernants et gouvernés qui s'impose. Il est fondé sur l'idée d'une égalité substantielle entre les dominants et les dominés. Dans un régime démocratique, en effet, les gouvernants ne sont pas distingués *du* peuple, mais *par* le peuple. A cela s'ajoute une nouvelle conception de la représentation politique - conception "métonymique" pourrait-on dire, puisque la partie vaut pour le tout : l'élu ne représentant pas uniquement ses électeurs, mais la nation toute entière. La mise en œuvre de la logique démocratique tend ainsi à imposer l'idée que la nation constitue, sur le plan politique tout au moins, un tout homogène. L'élaboration des images nationales, drapeau, hymne et symboles divers qui accompagnent le processus de démocratisation concrétise, sur le plan politique, cette volonté unifiante.

- Le triomphe, au cours du XIX^e siècle, du "principe des nationalités" constitue l'une des conséquences majeures de l'application des idéaux démocratiques. Comme le souligne Renan dans sa réponse à l'historien allemand David-Frédéric Strauss en 1870, "*il est clair que dès que l'on a rejeté le principe de la légitimité dynastique, il n'y a plus, pour donner une base aux délimitations territoriales des Etats, que le droit des nationalités, c'est à dire des groupes naturels, déterminé par la race, l'histoire et la volonté des populations*"⁹. Désormais, la question de "l'identité nationale" n'est plus seulement, ni même principalement, un problème philosophique n'intéressant que le petit

6. Il ne faut pas oublier que cet ouvrage est écrit en pleine période romantique.

7. Renan (E.), *Qu'est ce qu'une nation ?* Presses Pocket, coll. "Agora", 1992, rééd.

8. Schmitt (C.), *Théorie de la Constitution*, PUF, 1993, éd. française ; avec une préface d'O. Beaud. Il est indéniable que l'hostilité que des penseurs conservateurs comme F. Le Play, H. Taine ou C. Schmitt ont nourri pour la démocratie leur a permis d'éclairer quelques unes des contradictions de la vie politique moderne. Le chercheur d'aujourd'hui est donc en droit d'utiliser ces éléments dans sa réflexion, sans pour autant cautionner ni reprendre à son compte les conclusions politiques pratiques que ces auteurs ont tirées de leurs observations.

9. Cité en annexe de Renan (E.), *Qu'est-ce qu'une nation ? op. cit.*, p. 120.

monde des intellectuels, elle devient une "affaire d'Etat", un enjeu essentiel du droit international qui nécessite, pour ceux qui parlent au nom d'une "nationalité", de fournir des "preuves" susceptibles de convaincre les juges (c'est à dire les grandes puissances).

Si l'on peut estimer que la conférence de Renan fait partie de la problématique identitaire telle que nous l'avons définie plus haut, c'est parce que ce texte, comme celui de Michelet, tente d'expliquer comment des ensembles hétérogènes et disparates ont pu se fondre au sein de la nation française. On y retrouve l'idée que le peuple français est le résultat d'un processus historique ayant conduit à la "fusion" des races. Mais, les bouleversements évoqués plus haut et le contexte d'affrontement entre la France et l'Allemagne au sujet de l'Alsace-Lorraine expliquent la place essentielle que tient, dans la conférence de Renan, la discussion sur les critères justifiant l'existence d'une nation. Ce qui l'amène à rejeter les arguments de la race, de la langue, de la religion etc. pour ne retenir que celui de la libre expression des individus concernés. Dans le même temps, Renan demande que l'on cesse de raisonner à partir des entités collectives, pour s'intéresser davantage aux personnes elles-mêmes. *"On parle du droit de la France, du droit de l'Allemagne"*, écrit-il dans sa deuxième lettre à Strauss. *"Ces abstractions nous touchent beaucoup moins que le droit qu'ont les Alsaciens, êtres vivants, en chair et en os, de n'obéir qu'à un pouvoir consenti par eux"*¹⁰. En dénonçant clairement l'argumentation ethnique des historiens allemands, que le nazisme développera jusqu'à la caricature pour justifier ses entreprises impérialistes, l'honneur de Renan est d'avoir su défendre une conception de l'identité nationale restée fidèle jusqu'au bout aux principes de la démocratie. Cela ne doit pas pour autant nous empêcher de souligner ses ambiguïtés. Compte tenu du contexte, Renan est dans l'obligation d'intégrer dans sa réflexion le problème de l'homogénéité du peuple. Selon lui le critère qui fonde l'appartenance nationale est un *"principe spirituel"* qui nécessite *"deux choses qui à vrai dire n'ont font qu'une (...). L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis"*¹¹. On retrouve ici le thème de la "nation-personne", mais dans une construction nouvelle : *"la nation comme l'individu est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifice et de dévouements. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont fait ce que nous sommes"*. Et pour que le choses soient claires, Renan reprend à son compte le vieux chant spartiate : *"nous sommes ce que vous fûtes ; nous serons ce que vous êtes"*. On ne saurait mieux souligner le fait que désormais l'identité nationale est fondée sur une identification entre le monde des morts (les Français du passé) et le monde des vivants (les Français du présent). Dans ces conditions, le *"plébiscite de tous les jours"* ne concerne que ceux qui ont un passé commun, c'est à dire ceux qui ont les mêmes "racines". L'identité de soi se définit donc maintenant par référence aux ancêtres et à la continuité généalogique ; alors que Michelet tenait le raisonnement inverse en

10. *Ibid.*, p. 156.

11. *Ibid.*, p. 54.

affirmant que c'est en luttant contre ses origines que la nation développe son identité. Il remarque ainsi que la Bretagne bretonnante est devenue au XIX^e siècle un pays *"tout étranger au nôtre, justement parce qu'il est resté trop fidèle à notre état primitif ; peu français tant il est gaulois"*¹². Si l'on compare à présent la définition de "l'identité du même" chez les deux auteurs, le contraste est aussi manifeste. Pour Renan, même si cela reste implicite, le "sentiment d'appartenance" qui fonde l'identité nationale est un flux homogène, sans mélange, qui ne varie pas d'intensité. Il est identique pour tous les Français, dans toutes les classes, du Nord au Sud et d'Est en Ouest. C'est pourquoi, selon lui, amputer la nation de l'un de ses membres, c'est la détruire entièrement : *"que la France perde l'Alsace et la Lorraine et la France n'est plus"* s'exclame-t-il en septembre 1870, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*¹³. En définissant l'identité nationale comme la lutte des contraires, Michelet, à l'inverse de Renan, insiste sur l'hétérogénéité des sentiments politiques qui traversent la nation. Il affirme explicitement que *"la France allemande sympathise (...) avec l'Allemagne sa mère"*. Il évoque ensuite ces *"deux peuples qui ne sont réellement ni espagnols ni français : les Basques à l'ouest, à l'est les Catalans et Roussillonnais"*. Pour conclure sur le constat que *"c'est néanmoins une des grandeurs de la France, que sur toutes ses frontières elle ait des provinces qui mêlent au génie national quelque chose du génie étranger. A l'Allemagne elle oppose une France allemande ; à l'Espagne une France espagnole, à l'Italie une France italienne"*¹⁴.

Si Renan est amené, au cours de sa polémique, à insister sur le rôle joué par les "ancêtres" dans le développement de l'identité nationale, c'est aussi en raison du privilège qu'il accorde, comme nous l'avons vu, aux individus "en chair et en os". Michelet se contentait, pour expliquer la transmission du passé d'une époque à une autre, d'invoquer des principes et des entités collectives abstraites. Renan est contraint de produire une explication de type "sociologique", susceptible de démontrer concrètement comment le souvenir historique se transmet d'un individu à l'autre, d'une génération vers la suivante. D'où le recours à l'argumentation généalogique qui fait écho, implicitement, aux travaux scientifiques sur l'hérédité, qui sont alors très en vogue.

12. Michelet (J.), *Tableau*, op. cit., p. 32.

13. Renan (E.), "La guerre entre la France et l'Allemagne", repris dans *Qu'est-ce qu'une nation ?* op. cit., p. 98.

14. Michelet (J.), *Tableau*, op. cit., p. 136. Néanmoins, pris lui-même dans les contraintes nouvelles nées de la guerre de 1870, Michelet sera obligé de rectifier ce point de vue. Dans *La France devant l'Europe* (in *Oeuvres Complètes*, t. 20, Flammarion, 1987), il écrit : *"Un certain petit fonds commun de langue ne fait rien quand il s'agit de nationalité. L'Alsacien qui avec un patois germanique ne comprend pas l'allemand qu'on parle à un lieu de lui n'est point du tout allemand"*.

II - L'IDENTITÉ NATIONALE COMME OBJET DE RECHERCHE HISTORIQUE

En dépit de tout ce qui les oppose, Michelet et Renan sont, en tant qu'historiens, des hommes de la même époque. A la fin du siècle, la mise en place de l'université républicaine transforme radicalement le champ du savoir. Fondée sur le culte de la science, elle encourage le développement des disciplines spécialisées et la division du travail intellectuel, qui conduit à une séparation de plus en plus nette entre les sciences humaines (qui regroupent des disciplines désormais concurrentes, comme l'histoire, la philosophie et la sociologie) et les sciences juridico-politiques. Cette "professionnalisation" du monde universitaire provoque la disparition des figures universelles, tels Michelet ou Renan qui étaient à la fois historiens, philosophes, écrivains et militants politiques à leurs heures et leur remplacement par une nouvelle génération d'historiens spécialisés. Cette évolution ne met pas un terme à la réflexion sur l'identité nationale. Mais celle-ci se diffracte en fonction des domaines disciplinaires. La meilleure illustration de cette nouvelle façon d'appréhender l'identité nationale se rencontre dans l'œuvre du géographe Paul Vidal de la Blache et tout particulièrement dans son *Tableau géographique de la France*, troisième texte emblématique que nous avons retenu ici. Historien de formation, Vidal de la Blache est le fondateur de la géographie humaine en France. Mais son influence sera grande aussi sur l'histoire politique, par l'intermédiaire d'André Siegfried, et sur l'histoire sociale mise en œuvre à partir des années trente par les *Annales*. Le *Tableau géographique*, publié en 1903, constitue le premier volume de la monumentale *Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse. Il s'agit d'un livre qui relève lui aussi de la problématique identitaire puisqu'il poursuit les mêmes buts que les textes de Michelet et Renan analysés plus haut : démontrer quels sont les fondements de l'unité nationale. Mais, spécialisation universitaire oblige, l'objectif central de Vidal est de prouver que la géographie apporte une contribution spécifique à cette réflexion identitaire. C'est pourquoi, s'il se situe d'emblée dans le sillage de Michelet, en affirmant que la "France est une personne", il précise aussitôt que "ce mot de personnalité appartient au domaine et au vocabulaire de la géographie humaine". Toute la première partie du livre est d'ailleurs consacrée à la "personnalité géographique de la France". Si Vidal de la Blache affirme, comme Michelet et Renan, que cette identité n'est pas "une chose donnée d'avance par la nature", il l'explique par une argumentation inédite jusqu'ici : l'interaction entre l'homme et la nature. Selon lui, "il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme. C'est lui qui en la pliant à son usage met en lumière son individualité (...). C'est alors qu'une contrée se précise et se différencie et qu'elle devient à la longue une médaille frappée à l'effigie d'un peuple"¹⁵. Ce passage suffit à faire comprendre les raisons qui poussent Vidal de la Blache à privilégier dans sa démonstration l'étude de la "physionomie"

15. Vidal de la Blache (P.), *La France. Tableau géographique*, Paris, Hachette, 1908, rééd., p. 6.

(terme qui revient sans cesse sous sa plume) de la France¹⁶. Si elle est unique, c'est en premier lieu à cause de ses "caractères physiques". Située au sud ouest de l'Europe, là où le continent commence à se resserrer, elle est au carrefour des influences méditerranéennes, océaniques, continentales. Grâce à cette position originale, elle bénéficie d'une grande diversité géologique, climatique et culturelle (puisque le pays a été dès l'origine le lieu où se sont croisés les grands courants de civilisation). C'est pourquoi, "le mot qui caractérise le mieux la France est variété". Cette variété s'exprime dans l'infinie diversité des régions françaises, ces "pays" dont la vitalité a fait la force et la grandeur du pays tout entier. L'importance extrême que Vidal accorde à la vie locale se reflète jusque dans le plan du livre qui obéit à un découpage strictement régional, ceci afin d'aider le lecteur, précise-t-il, à "pénétrer dans l'intimité de cet être géographique" qu'est la nation française. Mais le choix de la perspective régionale s'explique aussi par le privilège accordé au monde rural. Les traces laissées sur le sol par les générations qui nous ont précédés constituent les repères les plus sûrs de la mémoire nationale, les fondements les plus légitimes de "l'identité de soi". Comme Renan, Vidal fait de l'enracinement un facteur essentiel de l'identité nationale. "Les rapports entre le sol et l'homme sont empreints, en France, d'un caractère original d'ancienneté, de continuité. De bonne heure les établissements humains paraissent y avoir acquis de la fixité". L'homme ayant été "le disciple longtemps fidèle du sol", il a acquis peu à peu "des habitudes transmises et entretenues sur les lieux où elles avaient pris naissance"¹⁷. Si la variété du monde rural français ne met pas en cause l'unité nationale, c'est, écrit Vidal de la Blache, parce que "la France oppose aux diversités qui l'assiègent et la pénètrent sa force d'assimilation. Elle transforme ce qu'elle reçoit"¹⁸. Pour expliquer ce processus, c'est à nouveau vers le monde rural qu'il se tourne¹⁹. L'assimilation, dit-il, est facilitée en France par le fait qu'on n'y trouve pas de contrastes trop violents. Au niveau des paysages, une grande "richesse de gammes" permet de relier sans heurts les pôles opposés. Au niveau social, ce sont les paysans qui jouent ce rôle d'intermédiaire, à la fois parce qu'ils sont le point de rencontre des diverses classes sociales (toutes issues du monde rural) et parce que leurs attaches terriennes en font les meilleurs garants de la continuité entre les générations. Mais la cause essentielle de cette unité nationale tient au fait qu'au-delà de la diversité de la vie locale, toute la population rurale du pays entretient le même

16. L'insistance sur la forme est d'autant plus grande que le "savoir voir" caractérise désormais la compétence du géographe spécialisé. Dans l'édition de 1908, l'ouvrage est illustré d'un grand nombre de photographies grâce auxquelles, écrit Vidal, le "plaisir de philosopher se mêle à celui de voir". Et il ajoute : "celui qui s'est mis en état de déchiffrer ces indices à la satisfaction de sentir un enchaînement et un travail progressif dans des cas où la nature serait muette ou insignifiante pour d'autres" (p. VI). Cette apologie de l'interprétation des traces est affirmée au moment même où A. Bertillon invente la "science du signalement", fondée sur l'interprétation des indices, pour identifier les criminels et les étrangers. Sur l'importance et la généralité de ce nouveau regard, cf. Ginzburg (C.), "Traces. Racines d'un paradigme indiciare", in *Mythes, emblèmes, traces*, Flammarion, 1989 (1ère éd. 1986), pp. 139-180.

17. *Ibid.* p. 1.

18. *Ibid.* p. 39.

19. Si l'on excepte l'analyse sommaire qu'il consacre au développement du réseau routier.

rapport ancestral à la terre. C'est elle qui a transmis "cette force insensible qui nous prend sans que nous nous en doutions, qui s'exhale du fond de nos habitudes et nous rend de moins en moins étrangers les uns aux autres (...). Un peu plus tôt ou un peu plus tard, tous ont successivement adhéré au contrat. Il y a donc une force bienfaisante, un *genius loci* qui a préparé notre existence nationale et qui lui communique quelque chose de sain". Grâce à cette longue fréquentation de la terre nourricière, "une atmosphère ambiante, inspirant des manières de sentir, des expressions, des tours de langage, un genre particulier de sociabilité a enveloppé les populations diverses que le sort a réunies sur la terre de France. Rien n'a plus fait pour en rapprocher les éléments."²⁰

Finalement, au moment même où la société française est profondément affectée par l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration de masse, le monde rural apparaît comme une sorte d'ultime rempart : "nous pensons aussi que les grands changements dont nous sommes témoins n'atteindront pas foncièrement ce qu'il y a d'essentiel dans notre tempérament national" ; étant donné que la "robuste constitution rurale que donnent à notre pays le climat et le sol est un fait cimenté par la nature et le temps". Mais le géographe doit apporter sa contribution au combat qui s'annonce. C'est pour-quoi, "l'étude attentive de ce qui est fixe et permanent dans les conditions géographiques de la France, doit être et devenir plus que jamais notre guide."²¹

Par rapport au texte de Renan, le thème de l'enracinement est pratiquement devenu dans le *Tableau géographique* de Vidal de la Blache le seul fondement de l'identité nationale. La vision dialectique, progressiste, de Michelet a fait place à une conception statique, conservatrice, au sens propre du mot, proche de la problématique barrésienne concernant "la terre et les morts"²². On peut voir un symptôme de cette fascination pour les origines et les permanences dans le fait que pour en rendre compte, Vidal mobilise massivement un vocabulaire totalement absent du texte de Michelet : le vocabulaire ethnique que les sciences humaines naissantes, sans doute pour se rassurer sur leur scientificité, commencent à utiliser de plus en plus fréquemment dans les dernières décennies du siècle. Mais en dépit des références fréquentes au "vieux fond ethnique" des "pays" de France, au bout du compte, il y a comme l'aveu implicite d'un échec. Cette "force assimilatrice", sortie des entrailles de la terre, est définie finalement comme "un je ne sais quoi qui flotte au-dessus des différences régionales. Il les compense et les combine en un tout et cependant ces variétés subsistent, elles sont vivantes"²³. Comment prouve-t-on l'existence d'un "je ne sais quoi" ? Vidal n'a pas répondu à cette question.

20. *Ibid.*, p. 49.

21. *Ibid.*, p. 351. Sur cet ouvrage, cf. aussi l'analyse de Guimar (J.-Y.), "Le tableau de la géographie de la France", in Nora (P.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1985, t. 3, vol. II.

22. Ceci alors même que Vidal de la Blache a toujours été républicain, dreyfusard de la première heure.

23. *Ibid.* p. 50. C'est moi qui souligne.

Dans son œuvre, André Siegfried, qui fut l'élève de Vidal de la Blache, s'efforcera d'approfondir les analyses de son maître, mais en les transposant dans un autre contexte disciplinaire : la science politique qui tente elle aussi de conquérir sa légitimité scientifique au début du siècle. S'il faut dire un mot de cette entreprise, c'est parce qu'elle jouera un rôle dans le développement de l'histoire politique (notamment pour l'histoire des relations internationales et des comportements électoraux). Dans sa thèse, qui se présente elle aussi comme un *Tableau*, ayant pour objectif de contribuer à "éclairer la complexe personnalité de la nation", Siegfried présente une étude très fouillée des comportements politiques dans l'ouest de la France²⁴. Il montre qu'au-delà des péripéties de la vie électorale, les comportements politiques locaux restent stables. Ce qui prouve selon lui que "derrière les manifestations extérieures qui ne se produisent guère deux fois semblables, il y a des manières d'être et de sentir qui persistent". Ces "manières" reflètent des "tempéraments politiques répondant à ces profondes individualités naturelles que sont les pays de France". Pour ce qui nous occupe ici, il faut remarquer que le privilège accordé aux "permanences" et aux "racines" ne débouche pas, là non plus, sur des explications satisfaisantes, puisque Siegfried en est réduit, pour expliquer certains comportements électoraux, à invoquer le "mystère des personnalités ethniques"²⁵. Ces présupposés auront des conséquences plus graves dans la suite de son œuvre et notamment dans ses travaux consacrés à l'immigration. Convaincu qu'une culture ne peut s'acquérir que dans la "longue durée", par la transmission des caractères ethniques, de génération en génération, André Siegfried et sa géographie politique s'avèrent tout à fait incapables de comprendre les phénomènes migratoires et le processus d'assimilation des populations immigrées. C'est sans doute la principale raison qui explique les analyses pour le moins choquantes que Siegfried a consacrées à cette question. Dans son livre célèbre consacré aux États-Unis, il reprend à son compte l'idée d'une "crise d'assimilation" due à l'afflux des nouveaux immigrants. Il remarque notamment que pour les juifs, l'assimilation "paraît réussir tout de suite sans difficultés ; mais à la longue, on s'aperçoit qu'elle n'a pas été bien faite, qu'il reste quelque chose d'inassimilé"²⁶. La conviction profonde de Siegfried est que chaque "peuple", chaque "race", doit conserver sa culture. Constatant qu'en Amérique, les membres de la deuxième génération d'immigrés ont tendance à renier leur culture d'origine pour adopter les normes dominantes, il voit là une perte irréparable pour le patrimoine de l'humanité : "N'était-ce rien toutefois que les traditions de plusieurs de ces races où la famille reste dépositaire d'une responsabilité sociale ? N'était-ce rien que ces philosophies de la vie nées d'un contact intime et prolongé avec le sol, mûries par des siècles d'expérience et d'ironique raison comme par exemple celle qui fait la personnalité du terrien français ?"²⁷

24. Siegfried (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, A. Colin, 1913.

25. *Ibid.*, p. 364.

26. Siegfried (A.), *Les États-Unis d'aujourd'hui*, A. Colin, 1927, p. 21. Sur cet aspect de l'œuvre de Siegfried, cf. aussi le chapitre qui lui est consacré dans Birnbaum (P.), *La France aux Français. Histoire des haines nationalistes*, Seuil, 1993.

27. *Ibid.*, p. 29. Ces préoccupations déboucheront sur divers ouvrages concernant la

- Pour conclure ce rapide tour d'horizon, il faut dire quelques mots du dernier ouvrage de Fernand Braudel : *L'Identité de la France*. Le titre, sur lequel l'auteur nous dit avoir longtemps médité, correspond tout à fait au projet tel qu'il est exposé dans l'introduction. S'il n'a pas voulu écrire une "histoire de France", c'est parce que son but était d'étudier la "*prise en main de la France par elle-même*", de rendre compte d'"*un processus, un combat contre soi-même, destiné à se perpétuer.*"²⁸

Si l'on reconnaît ici les accents de Michelet plaidant pour une conception ouverte de l'identité nationale, Braudel, comme Vidal de la Blache, appréhende cette question comme un objet de recherche empirique, nourri des multiples travaux réalisés sous l'impulsion des *Annales* depuis les années 1930. L'influence de la géographie vidalienne se fait sentir dans le privilège accordé à la description des paysages et dans l'insistance mise à démontrer l'extrême diversité de la vie locale. Braudel s'attarde également beaucoup sur la place qu'occupe le passé dans le présent. Néanmoins, plus que l'argument de l'enracinement proprement dit, c'est le rôle joué par les structures de longues, voire de très longues durées qui est selon lui décisif. Braudel prend ses distances par rapport à Vidal de la Blache, à la fois sur la question du déterminisme géographique et sur le privilège accordé au monde rural. Il est significatif qu'une partie essentielle du livre soit consacrée à l'histoire des villes françaises.

Mais dans cet ouvrage, pas plus que ses prédécesseurs, Braudel ne parvient à expliquer vraiment le processus historique qui a permis l'unification de la société française. Avant même d'avoir développé toute son argumentation, il semble d'ailleurs déjà résigné. Rappelant que l'objectif de son livre est de démontrer le "*système constructif de la France*", il précise aussitôt qu'"*il n'y réussira pas pleinement nous pouvons le dire à l'avance : trop de fils sont ou courts ou fragiles. Tendus, ils cassent.*"²⁹

III - POUR UNE SOCIO-HISTOIRE DE L'IDENTITÉ NATIONALE

La réflexion sur l'identité nationale a exercé une véritable fascination sur les historiens français, depuis Michelet jusqu'à Fernand Braudel. Cela s'explique par le fait que dès l'Ancien Régime les luttes sociales opposant les aristocrates et les bourgeois ont été conçues comme un combat opposant les descendants des "races primitives" (les Francs contre les Gaulois). Du coup, la nation française ne pouvait plus être définie comme une donnée naturelle, ren-

(suite note 27) "*psychologie des peuples*" où Siegfried combine la géographie vidalienne avec les travaux de H. Taine et de E. Boutmy qui ont ouvert ce champ de réflexions à la fin du XIX^e siècle. Sur les divers courants qui, en France et dans les pays anglo-saxons ont tenté de développer ces problématiques, cf. Claret (P.), *La notion de personnalité nationale. Essai d'analyse comparée des théories modernes françaises et anglo-saxonnes*, Thèse de sciences politiques, Bordeaux, 1993, (dact.).

28. Braudel (F.), *L'Identité de la France*, op. cit., p. 17.

29. *Ibid.* p. 112.

voyant à l'origine d'un peuple. Il fallait l'appréhender comme un résultat, le produit d'une fusion des races primitives. Mais force est de constater que jusqu'ici, ils ne sont pas parvenus à fournir des réponses convaincantes à cette question³⁰, se réfugiant trop souvent dans des explications métaphysiques qui ont été largement exploitées, sur le plan politique, par les partis nationalistes. Du coup, c'est toute la réflexion historique sur l'identité nationale qui a fini par être discréditée.

Si l'on veut lui redonner quelque crédit, deux obstacles fondamentaux liés à la manière dont le problème a été posé dès le départ doivent être levés. En premier lieu, il faut abandonner définitivement la métaphore du "personnage" que Michelet, qui ne pouvait s'appuyer que sur la science de son temps, avait mise en œuvre pour parvenir à poser la problématique identitaire. En postulant une équivalence entre la personne réelle et la nation, les historiens du XIX^e siècle, en France comme en Allemagne, ont construit le paradigme sur lequel repose toujours l'histoire politique (et que trahit le vocabulaire que nous utilisons tous les jours en parlant de la France qui "pense", qui "décide", qui "agit"). Certes, comme l'a souligné Raymond Aron, *"il n'est pas illégitime de définir les nations comme des 'personnalités collectives'"*³¹. Mais le fait est que cette perspective ne permet pas de comprendre comment s'est formée l'identité nationale, au sens que nous avons retenu ici. En postulant une équivalence entre l'individu et la nation, l'histoire politique considère en effet comme résolue la question qu'il s'agit de poser, à savoir comment des individus au départ extrêmement divers ont pu s'intégrer dans, et s'identifier à, un collectif national. La métaphore du "personnage" a conduit les historiens qui ont tenté d'appréhender l'identité nationale à partir des postulats de l'histoire sociale, à envisager les individus et la nation comme deux entités séparées, en terme d'incorporation des uns dans l'autre. Cette vision des choses a été puissamment favorisée par la division du travail intellectuel qui n'a cessé de se renforcer jusque dans la période récente, entre les sciences sociales (concentrées sur la "société") et les sciences juridico-politiques (spécialisées dans l'étude de l'"Etat"). Il est frappant de constater que d'emblée Michelet avait remarqué que pour rendre compte de la construction historique de l'identité française, il était nécessaire d'établir un rapport entre ces deux univers, en montrant que l'assimilation sociale résultait pour une large part d'un travail politique. Mais quand il est devenu possible d'entreprendre des enquêtes empiriques qui auraient pu approfondir et vérifier ces hypothèses, ce type d'approche s'est heurté au cloisonnement des disciplines universitaires. Le fil conducteur qui relie les travaux concernant l'identité nationale, de Vidal de la Blache à Braudel en passant, paradoxalement, par Siegfried, tient dans leur refus d'accorder une place significative à l'Etat dans le processus social d'assimilation nationale. Là réside, à mon sens, la raison décisive de leur échec.

30. Ceci n'enlève rien, faut-il le préciser, à la valeur de ces travaux qui ont permis à la science historique de progresser d'une façon considérable.

31. Aron (R.), *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962, p. 735.

La difficulté tient au fait qu'il ne suffit pas, pour résoudre le problème, de réunir - comme un certain nombre d'historiens l'ont fait - ce qui a été séparé, en recomposant une totalité historique juxtaposant "l'Etat" et la "Société". L'émergence de l'Etat-nation a entraîné, en effet, une étatisation sans cesse croissante de la société. Et c'est ce processus d'étatisation qui constitue précisément la principale "force assimilatrice" que Vidal de la Blache cherchait désespérément dans l'influence bienfaitrice de la terre. Il faut donc reprendre dans cette perspective la question de "l'identité nationale" en partant de nouvelles configurations interdisciplinaires fondées sur la collaboration entre sciences sociales et sciences juridico-politiques. Un certain nombre de travaux publiés ces dernières années ont commencé à explorer cette problématique. Mais c'est indiscutablement l'œuvre de Norbert Elias qui ouvre les plus riches potentialités de renouvellement de notre réflexion sur l'identité nationale. Elias a montré en effet que dans les sociétés démocratiques, régies par l'Etat-nation, l'individu ne peut avoir une existence sociale qu'à condition d'être enregistré officiellement, dès la naissance, par l'état civil³². Ainsi, dès le départ, les citoyens des sociétés démocratiques sont non seulement reliés à leur Etat national, mais leur identité personnelle est elle-même, en bonne partie, définie par cet Etat³³. C'est lui qui impose des règles de nomination (un ensemble de noms propres et de prénoms), qui codifie les éléments qui servent à identifier les personnes (l'âge, le sexe, la nationalité...) et les définissent en tant que producteur, consommateur, assuré social... Grâce à ce processus, l'Etat contribue de façon décisive à la formation de ce qu'Elias appelle l'"*habitus national*"; ensemble de dispositions, conscientes et inconscientes, qui structurent notre personnalité en lui imprimant à la fois ses caractéristiques individuelles et collectives (liées à l'appartenance au groupe national)³⁴. Nous avons là des hypothèses très précieuses pour comprendre comment, historiquement, ont pu se nouer les rapports entre l'identité individuelle (je) et l'identité nationale (nous), l'identité de soi et l'identité du même³⁵.

32. Cf. notamment, Elias (N.), *La société des individus*, Fayard, 1991 (1ère éd. 1987).

33. L'Etat étant ici défini à partir de l'ensemble des agents et des procédures qui le constituent.

34. J. Habermas précise, dans le même sens, que dans le cadre de l'Etat-nation, la monnaie et le droit constituent de puissants instruments anonymes d'intégration sociale qui structurent l'identité nationale sans que les acteurs en aient vraiment conscience. Mais il estime que ce système est en compétition avec une autre forme d'intégration qui passe, elle, par la conscience des acteurs : elle est constituée par l'ensemble des normes, valeurs, processus de compréhension qui dominent au sein d'une société nationale donnée ; cf. Habermas (J.), "Citizenship and National Identity. Some Reflections on the Future of Europe", in *Colloque Identités et différences dans l'Europe démocratique*, Bruxelles, 23-25 mai 1991 (texte non publié).

35. C'est en partant de ces hypothèses que dans mes recherches empiriques sur l'histoire du droit d'asile, j'ai évoqué la "*tyrannie du national*", pour bien montrer que dans les sociétés démocratiques le lien qui nous relie à l'Etat est devenu une "*nécessité impérieuse*" (c'est le sens que le Robert donne au mot "tyrannie"). Il ne s'agit donc nullement d'une "*dénonciation*" de la nation comme le pense Dominique Schnapper, "La nation et l'étranger", *Philosophie politique*, n°3, 1993 ; cf. Noiriel (G.), *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe*, Calmann-Lévy, 1991 et dans la même perspective, Noiriel (G.), "L'identification des citoyens. Naissance de l'état civil républicain", *Genèses*, 13, octobre 1993.